Imprimé avec le périodique Bulletin de la Société de Pathologie exotique. Extrait du tome 46, nº 2, Mars-Avril 1953 (pages 195 à 197).

iest test

RÉPARTITION DES GLOSSINES EN AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Par L. MAILLOT (*)

Parmi les 21 espèces actuellement connues, 12 de ces espèces ont été identifiées en Afrique Equatoriale Française:

Groupe palpalis: 5.

Glossina palpalis Rob. Desv. Glossina tachinoides Westwood. Glossina caliginea Austen. Glossina pallicera Bigot.

Groupe morsitans: 1.

Glossina morsitans Westwood.

Groupe fusca: 5.

Glossina tabaniformis Westwood. Glossina fusca Walker. Glossina haningtoni Newstead et Evans. Glossina fascipleuris Austen. Glossina nigrofusca Newstead.

Groupe brevipalpis: 1.

Glossina schwetzi Newstead et Evans.

RÉPARTITION DE CES ESPÈCES

1° Glossina palpalis est répandue dans tout le Gabon et le Moyen-Congo; dans les territoires du Nord (Oubangui-Chari et Tchad) elle est vraisemblablement absente des régions montagneuses de l'Ouham-Pendé, présente dans les vallées des Logones et du Chari, jusqu'au delà du 9° parallèle Nord au Nord de Doba et de Fort-Archambault, plus à l'Est la limite septentrionale de son aire de répartition correspond au 6° degré de latitude Nord.

Le domaine d'extension coïncide; roavec la grande forêt du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari Sud; 2º les régions de galeries forestières du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari; 3º du Tchad, les parties Sud des vallées des Logones et du Chari.

Sous-espèces et races, deux sous-espèces ont été identifiées.

(*) Séance du 8 octobre 1952.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

10 G. Palpalis palpalis à l'Ouest, Gabon et partie occidentale du

Moyen-Congo jusqu'à 350 et 500 km. de la Côte.

2º G. Palpalis fuscipes à l'Est, qui dans les territoires du Tchad, de l'Oubangui-Chari, du Nord du Moyen Congo est conforme à la description de G. palpalis fuscipes (Newstead) type, mais autour de Brazzaville nous observons un type différent, qui pour les exemplaires mâles est identifiable à G. palpalis Martinii (Zumpt), il s'agit à mon avis d'une race de G. palpalis fuscipes, que je désigne comme G. palpalis fuscipes race de Brazzaville.

Dans la zone d'extension de Glossina palpalis les chutes annuelles de pluie sont de 1.000 mm. (Tchad) à 2.500 mm. (Gabon); on constate de plus:

dans la zone de G. palpalis palpalis de o à 4 mois de saison sèche par an, dans la zone de G. palpalis fuscipes fuscipes de o à 6 mois, dans la zone de G. palpalis fuscipes Brazzaville de 3 à 4 mois.

- 2º Glossina tachinoides (Westwood). A un domaine d'extension peu étendu correspondant en partie aux bassins et des Logones et du Chari, de l'embouchure du Chari au Nord jusqu'à la région de Fort-Crampel au Sud, c'est-à-dire exclusivement des régions de savane. Dans ces régions les chutes annuelles de pluies varient de 500 à 1.250 mm. et il y a de 5 à 7 mois de saison sèche.
- 3º Glossina morsitans. Son aire de répartition déborde largement celle de G. tachinoides et au Nord, où elle a été déterminée à l'embouchure du Chari et signalée à la frontière du Soudan dans les vallées du Bahr-Aouk et du Bahr-N'Zili au Sud d'Aboudeia; et au Sud où cette espèce a été déterminée dans une zone de savane boisée, le plus au Sud dans le district de Bossembélé à quelque 100 km. du N.-W. de Bangui. Je n'ai jamais déterminé qu'une seule variété Submorsitans (Newstead); dans la région de Paoua Ouham-Pendé, les exemplaires déterminés sont identifiables à la race Gambiensis décrite par Vanderplank.

Les chutes annuelles de pluie dans ces régions sont de 500 à 1.500 mm. et on y observe de 4 à 8 mois de saison sèche.

4° et 5° Glossina tabaniformis (Westwood) et Glossina fusca ont sensiblement la même zone de répartition, à savoir la grande forêt du Gabon et du Moyen-Congo et les galeries forestières de l'Oubangui-Chari. Les plus au Nord ont été déterminées dans le bassin supérieur de l'Ouham, district de Bouca.

G. tabaniformis est plus fréquemment rencontrée que G. fusca et celle-ci n'a encore jamais été déterminée au Sud du 2º parallèle Nord, tandis que G. tabaniformis est rencontrée le long du Congo jusqu'à Brazzaville.

Pour Glossina fusca, par l'examen du signum les femelles sont identifiables à la seule variété fusca congolensis, par l'examen des

harpes les mâles peuvent être identifiés soit à G. fusca fusca, soit à G. fusca congolensis, certains exemplaires mâles paraissent intermédiaires à ces deux variétés.

6° G. haningtoni (N. et Ev.).

7º G. caliginea (Austen).

8º G. newsteadi (Austen).

Ces trois espèces très rarement déterminées sont des espèces de la grande forêt.

G. caliginea la moins fréquente, semble la plus hydrophile des trois espèces, elle a été déterminée au Nord du Gabon et au Sud de l'Oubangui-Chari. G. haningtoni et G. newsteadi ont été identifiées dans toute la grande forêt, qui s'étend de l'Ouest (Côte du Gabon) vers le Sud jusqu'à Dolisie (Niari), le Nord-Est, embouchure de la Sangha et au Nord jusqu'à Nola Haute-Sangha.

9° G. fuscipleuris (Austen).

10° G. nigrofusca.

Sont deux espèces localisées aux bassins supérieurs et de l'Ouham et du Gribingui (région de savanes boisées de l'Oubangui-Chari).

Les exemplaires de G. nigro/usca examinés appartenaient tous à la variété Nigrofusca hopkinsi (Emden). G. nigrofusca (Newstead) a été signalée par ailleurs dans la région de Carnot (Haute-Sangha).

11º Glossina schwetzi (N. et Ev.).

Est une espèce localisée en Afrique Equatoriale Française et à la forêt du massif montagneux du Mayumba et aux galeries forestières au Sud du cours moyen du Niari.

12º Glossina pallicera (Bigot).

A été signalé sur la Côte du Gabon (forêt), un exemplaire mâle a été récemment déterminé dans la région d'Impfondo sur l'Oubangui (forêt inondée).

Institut d'Etudes Centrafricaines (O. R. S. O. M.)
et Institut Pasteur de Brazzaville,
Afrique Equatoriale Française.